



## Rapport sur le dialogue structuré du GAP III

12 décembre 2025

### Contexte

Dans le cadre de la manifestation organisée par l'UE le 12 décembre 2025 sur le thème «L'égalité entre les hommes et les femmes dans l'action extérieure de l'UE: renforcer les engagements – accélérer la mise en œuvre», un dialogue structuré avec les parties prenantes du GAP III a été organisé dans un format hybride à Bruxelles au centre de conférence Albert Borschette et en ligne.

La partie matinale de l'événement s'est concentrée sur le partage et la discussion des résultats de l'évaluation intermédiaire du GAP III, en mettant l'accent sur la période 2021-2024. Sur le plan du contenu, l'évaluation s'est concentrée sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans les transitions écologique et numérique et sur l'engagement de l'UE auprès des organisations de défense des droits des femmes dans des contextes fragiles et touchés par des conflits. Parmi les parties prenantes figuraient des représentants des États membres, des fonctionnaires de l'UE, des représentants d'organisations de la société civile et d'organisations internationales.

Le segment de l'après-midi avec les fonctionnaires de l'UE, la société civile et les autorités locales avait une perspective plus tournée vers l'avenir. Afin de faciliter la participation interactive, des sessions en ligne ont été organisées parallèlement aux discussions en personne, permettant aux participants des deux formats de contribuer de manière significative et de partager leurs points de vue.

Au total, environ 50 participants en personne et 60 participants en ligne ont participé au dialogue structuré.

Le dialogue structuré a porté sur deux thèmes:

1. Femmes, paix et sécurité: façonner l'action extérieure de l'UE

2. En première ligne: les organisations de défense des droits des femmes en tant que défenseurs des droits de l'homme

Ces thèmes avaient été sélectionnés sur la base d'une proposition de l'UE avec la contribution du groupe de pilotage du dialogue structuré du GAP III. En outre, grâce au formulaire de manifestation d'intérêt pour assister au dialogue structuré, on a demandé à tous les participants quels sous-thèmes ils aimeraient aborder. Cela a été fait pour s'assurer que le dialogue était pertinent et axé sur les domaines d'intérêt pour les participants.

Les discussions ont été animées par des représentants des OSC, et les rapporteurs présélectionnés ont recueilli les principaux résultats des discussions et les recommandations que l'UE a saluées pour la période de mise en œuvre restante du GAP III ainsi que pour les préparatifs du GAP IV. Le présent rapport contient les principaux résultats des discussions et des recommandations.

### Encadré des faits saillants

<p><b>Participation</b></p> <p><b>Nombre total de participants:</b> environ 110</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 en personne</li> <li>• 60 en ligne</li> </ul>	<p><b>Chronologie &amp; Aller de l'avant</b></p> <p><b>2021-2024:</b> période d'évaluation intermédiaire du GAP III</p> <p><b>2025-2027:</b> poursuite de la mise en œuvre du GAP III</p> <p><b>2026-2027:</b> Consultations et conception du GAP IV</p> <p><b>2028:</b> Lancement prévu du GAP IV</p>
<p><b>Thèmes clés discutés</b></p> <p><b>Femmes, paix et sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des femmes à la consolidation de la paix</li> <li>• Partenariats stratégiques et financement</li> <li>• Obstacles à la participation et à la localisation</li> <li>• Engagement politique et rôle de l'UE</li> <li>• Engagement des jeunes et innovation</li> <li>• Amélioration des processus et communication</li> </ul> <p><b>Les organisations de défense des droits</b></p>	<p><b>Recommandations prioritaires pour une action immédiate de l'UE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Financement spécifique:</b> allouer des fonds spécifiques aux organisations de femmes, ainsi qu'un soutien financier à long terme aux OSC et aux OMD dans des contextes fragiles, dans les futurs cadres financiers afin d'assurer un soutien durable.</li> <li>• <b>Opportunités inclusives:</b> Favoriser des mécanismes de financement inclusifs et des rôles de leadership dans les processus de paix pour autonomiser les femmes.</li> <li>• <b>Mécanismes de protection:</b> Établir des mesures de sécurité pour les femmes</li> </ul>

<p><b>des femmes en tant que défenseurs des droits de l'homme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanismes de soutien et de protection</li> <li>• Financement de l'accessibilité et des charges</li> <li>• Engagement politique et inclusion</li> <li>• Santé mentale et bien-être</li> </ul>	<p>bâtisseuses de la paix, y compris un soutien en matière de sécurité numérique et de santé mentale pour les activistes et les WRO.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Exigences simplifiées:</b> Rationaliser les procédures de conformité et d'établissement de rapports pour les OSC, en particulier celles qui se trouvent dans des environnements à haut risque.</li> <li>• <b>Partenariats et diversification :</b> Renforcer les collaborations avec les fonds destinés aux femmes et veiller à ce que les divers bénéficiaires de financement atteignent efficacement les groupes marginalisés.</li> <li>• <b>Dialogue structuré: renforcer le dialogue</b> régulier et constructif entre les entités de l'UE et les groupes de femmes, en élargissant la portée pour inclure diverses voix.</li> </ul>
--	---

## Résultats détaillés des discussions et recommandations

### 1. Femmes, paix et sécurité: façonner l'action extérieure de l'UE

Les discussions sur les femmes, la paix et la sécurité ont porté sur les points suivants:

- Participation des femmes à la consolidation de la paix
- Renforcer les partenariats stratégiques et le financement
- Obstacles à la participation et à la localisation
- Engagement politique et rôle de l'UE
- Engagement des jeunes et innovation
- Améliorations des processus et communication

### Résultats du débat sur la participation des femmes à la consolidation de la paix

- La session a souligné la nécessité urgente de renforcer la participation pleine, égale et significative des femmes diverses à la consolidation de la paix par le renforcement des capacités, l'inclusion structurelle et un soutien politique soutenu.
- Selon les participants, la consolidation de la paix se déroule déjà dans des espaces informels et communautaires dirigés par des femmes, y compris des processus de paix parallèles, une

médiation locale et des mécanismes quotidiens de prévention des conflits. Ces contributions sont souvent exclues de la reconnaissance et des ressources officielles.

- Il a été souligné que la relance de l'élan international en faveur du programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité nécessite des efforts coordonnés entre la société civile et les États, soutenus par des alliances dirigées par l'UE entre les pays du Nord et du Sud.
- En outre, l'accent a été mis sur l'abandon de la réflexion stéréotypée sur les femmes dans les conflits (y compris le fait de considérer les femmes principalement comme des victimes) et sur la reconnaissance du fait que les femmes et les hommes jouent des rôles différents dans les conflits. Engager les hommes en tant qu'alliés est crucial pour soutenir les gains et changer les discours sur les rôles des sexes dans la consolidation de la paix.
- L'accent a été mis sur le rôle des organisations de la société civile de base, y compris les organisations de défense des droits des femmes et les groupes dirigés par des femmes, ainsi que sur le rôle stratégique des fonds destinés aux femmes pour fournir un financement flexible et pluriannuel qui renforce les capacités de consolidation de la paix. Les fonds destinés aux femmes permettent des réponses rapides aux crises et une résilience à long terme en amplifiant les voix marginalisées dans les espaces de prise de décision. Il est également prouvé que le financement direct par l'intermédiaire de fonds destinés aux femmes atteint mieux les groupes marginalisés que les subventions à grande échelle par l'intermédiaire des Nations unies ou d'agences internationales.
- Une attention particulière a été accordée aux obstacles au financement auxquels les jeunes bâtisseurs de la paix sont confrontés, en particulier l'exigence d'avoir une expérience préalable de la gestion de projets à hauteur de 50 000 euros pour accéder au financement.
- Le débat a appelé à la nécessité de reconnaître la consolidation de la paix informelle et la consolidation de la paix de la voie II comme des composantes essentielles des processus de paix. La consolidation de la paix est souvent menée par des femmes dans l'espace informel – des femmes dans des processus de paix parallèles, à des points d'eau ou à des points de passage communautaires. Ces processus informels sont souvent rejetés ou ne sont pas pris en compte. La participation significative des femmes médiatrices reste faible, en particulier dans la médiation pour la paix de la voie III, exigeant un renouvellement des engagements financiers et politiques de l'UE.
- Les participants ont insisté sur la nécessité d'aller au-delà des chiffres de participation : dont les voix sont entendues et dont les réalités vécues restent invisibles? Ils ont appelé l'action extérieure de l'UE à être transformatrice et à ne pas viser à intégrer les femmes dans les structures existantes, mais à remettre en question les structures elles-mêmes.

- Les participants ont souligné que l'inégalité de représentation résultait également de l'absence de possibilité de participer en raison de l'absence de délivrance de visas aux militants.
- La session a convenu de l'aggravation de la situation provoquée par les mouvements anti-droits.
- L'espace numérique est de plus en plus une source d'abus contre les militantes des droits des femmes. Les mesures de protection des militants sont vitales pour leur bien-être.

## Recommandations

- Accorder un financement spécifique aux organisations de défense des droits des femmes dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP).
- Créer des possibilités de financement sans seuils d'expérience prohibitifs pour inclure les voix nouvelles et jeunes.
- Adopter des approches participatives d'octroi de subventions, en particulier pour les organisations dirigées par des femmes et des jeunes, afin de réduire la concentration des ressources entre un nombre limité d'organisations établies.
- Investir dans le développement du leadership, le mentorat et l'éducation civique, y compris le dialogue intergénérationnel, afin de renforcer la capacité des femmes et des jeunes femmes à s'engager de manière significative.
- Rendre obligatoires des budgets tenant compte de la dimension de genre pour tous les fonds de l'UE et des États membres. Le financement féministe doit être durable.
- Reconnaître et intégrer les processus de paix informels menés par des femmes dans les cadres officiels de consolidation de la paix.
- Garantir l'accès des femmes aux postes de direction et de prise de décision afin de façonner les réformes politiques et juridiques.
- L'UE devrait prendre des mesures pour garantir des visas aux militants. Les points focaux au sein des délégations de l'UE devraient jouer un rôle dans cette facilitation.
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des points focaux de l'UE pour l'égalité entre les hommes et les femmes (contacts, missions, communication proactive) et renforcer les capacités des délégations et des points focaux pour l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris les postes spécifiques.
- Promouvoir la parité pour les femmes dans les négociations de paix, renforcer les réseaux existants de femmes médiatrices parce que lorsque les femmes participent, les résultats sont meilleurs.
- Mettre en place des mécanismes de protection rapides pour les défenseuses des droits humains et leur faciliter l'accès aux visas.

- Créer et maintenir des espaces sûrs pour que les femmes puissent parler librement et participer sans crainte de représailles.
- Contrer activement les mouvements anti-droits en utilisant le levier diplomatique de l'UE et la communication publique.
- Aller au-delà des approches axées sur l'inclusion en s'attaquant activement aux obstacles institutionnels et structurels qui perpétuent le tokenisme, le contrôle d'accès et les relations de pouvoir inégales.
- Veiller à la mise en œuvre intersectionnelle du programme WPS, en incluant explicitement les minorités, les personnes handicapées, les personnes non binaires et queer, et d'autres groupes marginalisés à toutes les étapes de la consolidation de la paix.
- Positionner l'UE en tant que garante politique d'une participation significative, en veillant à ce que les organisations de la société civile féminine soient systématiquement associées au dialogue politique de haut niveau – et pas seulement aux consultations techniques – dans le cadre d'engagements bilatéraux, multilatéraux et mondiaux.

### **Résultats du débat sur le renforcement des partenariats stratégiques et du financement**

- La discussion a souligné que les modèles de partenariat actuels sont insuffisants, car les organisations de femmes de la société civile sont trop souvent traitées comme des participantes ou des exécutantes plutôt que comme des partenaires égaux dans la consolidation de la paix.
- Les participants ont convenu qu'une coordination fragmentée entre les donateurs et les institutions entraînait des doubles emplois, une lassitude des consultations, des inefficacités et un affaiblissement des coalitions, ce qui compromettrait l'efficacité des partenariats pour la consolidation de la paix.
- Il a été reconnu que les coupes budgétaires et le rétrécissement de l'espace civique restreignent considérablement la capacité des organisations à s'engager dans des partenariats, la coordination et la constitution de coalitions, étant donné que de nombreux acteurs se concentrent sur la survie organisationnelle.
- Il a été reconnu que les mécanismes de financement à court terme axés sur les résultats compromettent la durabilité, la construction de mouvements et l'impact à long terme de la consolidation de la paix, en particulier pour les organisations de base et les organisations dirigées par des femmes.
- Les participants ont en outre souligné le rôle stratégique des fonds destinés aux femmes dans la consolidation de la paix, notant leur capacité à fournir une réponse rapide, un soutien adapté au contexte et un financement pluriannuel à plusieurs niveaux permettant de mieux atteindre les groupes marginalisés.

- La discussion a identifié le contrôle d'accès et la concentration du financement entre un nombre limité d'organisations établies comme un obstacle majeur à des partenariats équitables.
- Les participants ont souligné que la localisation reste insuffisamment réalisée, étant donné que les mécanismes de financement et les structures de partenariat contournent souvent les acteurs locaux et informels.
- Les participants ont appelé à des réflexions sur la manière d'être stratégique pour faire en sorte que l'élément « humain » de la sécurité soit également pris en compte, ainsi que les organisations de défense des droits de l'homme. Présenter le rapport coût-efficacité d'investir dans les organisations de défense des droits de l'homme pour la paix comme une meilleure alternative que d'investir dans la guerre. Il est nécessaire que les OSC mènent cette conversation et coopèrent/stratégient ensemble pour encadrer la conversation de cette manière.
- Il a été noté que les OING et les acteurs internationaux ne parviennent souvent pas à apprendre des organisations de base, ce qui limite l'efficacité et la pertinence du partenariat.
- Les participants ont convenu que les processus de financement accessibles restent un défi, en particulier pour les groupes informels, les acteurs locaux et les organisations opérant dans des contextes sur la liste rouge ou politiquement sensibles.
- La discussion a mis en évidence l'importance d'unir nos forces à celles d'autres militants. Décomposer les silos sectoriels, inviter les synergies dans le travail des collègues du climat, intégrer les perspectives WPS en est un exemple.
- Il convient de continuer à mettre l'accent sur une meilleure coordination et un meilleur partage de l'information afin de rendre le secteur plus efficace, mais aussi de mettre en place de meilleures coalitions.

## **Recommandations**

- Continuer à plaider en faveur d'un renforcement de la constitution de coalitions internationales et de l'engagement de l'UE autour des programmes WPS afin d'améliorer le financement et le soutien politique aux femmes médiatrices.
- Établir l'inclusion structurée et obligatoire des WCSO en tant que partenaires égaux à toutes les étapes des initiatives de consolidation de la paix, y compris la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation - et pas seulement des consultations ad hoc.
- Renforcer les mécanismes de coordination entre les institutions de l'UE, les États membres, ONU Femmes, l'OSCE et les donateurs bilatéraux afin d'aligner les critères de financement et de réduire les doubles emplois et la fatigue des consultations.

- Dialoguer avec les fonctionnaires de l'UE pour garantir des engagements financiers spécifiques aux organisations de défense des droits des femmes dans le prochain CFP et les règlements de financement.
- Fournir un financement soutenu, flexible et pluriannuel aux organisations de consolidation de la paix dirigées par des femmes, en s'éloignant du financement à court terme basé sur des projets qui sape l'impact et la résilience à long terme.
- L'UE devrait co-concevoir des actions sur le terrain avec les groupes de défense des droits des femmes, en créant un processus de soutien inclusif et participatif, en améliorant la responsabilité et la pertinence.
- Le renforcement des partenariats avec les organismes régionaux et la garantie d'un financement durable et flexible pour les groupes de femmes sont essentiels à la mise en œuvre de la WPS.
- L'UE devrait diversifier les bénéficiaires des financements et s'attaquer au contrôle d'accès, en veillant à ce que les financements de l'UE et des donateurs atteignent un plus large éventail d'organisations locales et locales dirigées par des femmes. Une participation significative signifie une redistribution des fonds.
- Élargir les approches participatives d'octroi de subventions pour les organisations dirigées par des femmes et des jeunes afin de rééquilibrer le pouvoir dans les relations de financement et de renforcer l'appropriation locale.
- Faciliter les échanges d'apprentissage entre les pays et les régions sur les priorités de la WPS afin de soutenir les programmes de plaidoyer conjoints, l'apprentissage par les pairs et le renforcement des coalitions régionales.
- Renforcer et étendre les partenariats avec les fonds destinés aux femmes, en reconnaissant leur avantage comparatif pour atteindre les groupes marginalisés, permettre une réaction rapide et soutenir les efforts de consolidation de la paix à plusieurs niveaux.
- Simplifier et démocratiser les processus de demande de financement, notamment en partageant les appels par des canaux informels (facebook), en fournissant du matériel multilingue et en adaptant les exigences aux réalités et aux capacités locales.

### **Résultats du débat sur les obstacles à la participation et à la localisation**

- Les participants ont reconnu que, dans le contexte actuel, il est difficile de parler de création de partenariats lorsque les organisations se concentrent sur la survie. Les ONG sont obligées de compter sur l'isolement pour subvenir à leurs besoins, ce qui va à l'encontre de la construction de mouvements.
- Les participants ont également identifié le manque de volonté politique et de reconnaissance des femmes bâtisseuses de la paix et des organisations de la société civile féminine comme

le principal obstacle à une participation significative, malgré les cadres juridiques et les engagements politiques existants.

- Il a été reconnu que la participation des femmes est souvent symbolique, les WCSO étant invités tardivement, de manière sélective ou à des fins de visibilité, plutôt que d'être engagés en tant que partenaires égaux dans l'élaboration des priorités et des décisions.
- La discussion a mis en évidence des obstacles pratiques à la participation, notamment des procédures de visa restrictives, qui empêchent les militants et les représentants de la communauté d'accéder aux espaces décisionnels internationaux et régionaux.
- Les participants ont de nouveau souligné le rôle joué par les restrictions de financement, telles que les seuils élevés des projets antérieurs, dans l'exclusion des jeunes et des acteurs de base d'une participation significative.
- Les participants ont identifié le manque de volonté politique et de reconnaissance des femmes bâtisseuses de la paix et des organisations de la société civile féminine comme le principal obstacle à une participation significative, malgré les cadres juridiques et les engagements politiques existants.
- Les participants ont souligné que la localisation reste faible, étant donné que les programmes de consolidation de la paix ne sont souvent pas traduits dans les langues locales, ne sont pas communiqués de manière accessible et ne sont pas adaptés aux réalités locales, ce qui limite la capacité des femmes à s'engager de manière significative.
- Il a été noté que même lorsque les femmes étaient élues dans des parlements ou à des postes politiques, les obstacles institutionnels et les difficultés économiques auxquels le pays était confronté les empêchaient de plaider pleinement en faveur de la paix et de l'égalité des sexes.
- Il a été noté que les femmes de la base sont souvent déconnectées du plaidoyer national et régional et ne sont pas toujours au courant des messages ou des politiques avancés en leur nom, ce qui affaiblit l'appropriation et la responsabilité.
- Il a été souligné que les espaces en ligne sont de plus en plus hostiles, les femmes bâtisseuses de la paix et les défenseurs des droits de l'homme étant victimes de harcèlement et d'abus numériques, ce qui décourage la participation et nuit au bien-être.
- La discussion a mis en évidence une intersectionnalité insuffisante, notant que les initiatives WPS n'incluent souvent pas de manière adéquate les minorités, les personnes handicapées, les personnes non binaires et d'autres groupes marginalisés.
- Les participants ont convenu que les données probantes locales et les connaissances de base ne sont pas suffisamment valorisées et intégrées dans la conception des programmes et la mise en œuvre des politiques, ce qui limite l'efficacité des efforts de localisation.

- Les participants ont souligné que les organisations de femmes confessionnelles jouaient un rôle unique et efficace dans la consolidation de la paix, grâce à leur capacité à instaurer la confiance avec les communautés locales. Ils sont des acteurs stratégiques dans les processus de consolidation de la paix et ne doivent pas être négligés dans la programmation.

## Recommandations

- Démontrer une volonté politique en assurant l'inclusion obligatoire et structurée des OMD/OSC à toutes les étapes des processus de consolidation de la paix et de WPS, en allant au-delà des consultations ad hoc vers un partenariat égalitaire.
- Réduire les obstacles pratiques à la participation, notamment en facilitant les procédures de visa pour les femmes bâtisseuses de la paix et les représentantes des communautés, les délégations de l'UE jouant un rôle actif en matière de soutien et de facilitation.
- Renforcer la localisation en traduisant les programmes WPS dans les langues locales et en impliquant les femmes grâce à des méthodes de communication accessibles et culturellement pertinentes, y compris des approches individuelles et communautaires.
- Soutenir des programmes communautaires soutenus qui permettent aux femmes de s'engager et de diriger les efforts de consolidation de la paix au niveau local, en reconnaissant les femmes comme des acteurs à long terme au-delà des moments de crise ou de conflit.
- Résoudre les déséquilibres en matière de contrôle d'accès et de pouvoir en diversifiant la participation et le financement au-delà des acteurs établis, en veillant à ce que les organisations locales et informelles dirigées par des femmes puissent accéder aux espaces de prise de décision.
- Créer des espaces physiques et numériques sûrs pour permettre aux femmes de participer librement à la consolidation de la paix et au plaidoyer sans crainte de représailles, de harcèlement ou de violence.
- Intégrer les approches intersectionnelles dans les efforts de localisation, en veillant à l'inclusion significative des minorités, des personnes handicapées, des personnes non binaires et d'autres groupes marginalisés dans toutes les activités de WPS.
- Consulter et apprendre des organisations queer et des WRO dans les pays où les droits des femmes sont attaqués depuis plus longtemps et qui peuvent enseigner le reste du terrain de précieuses leçons.
- Veiller à ce que les données locales éclairent les politiques et la programmation, en incorporant systématiquement des données, des analyses et des informations d'alerte précoce générées sur le terrain dans les plans d'action et les initiatives de consolidation de la paix de l'UE.

- Renforcer l'appropriation locale du programme WPS, les acteurs internationaux, y compris l'UE, les gouvernements et les OING, jouant un rôle de facilitation et de soutien plutôt que de remplacer ou d'occulter les efforts de paix locaux.
- Maintenir l'engagement malgré le rétrécissement de l'espace civique, en soutenant les femmes bâtisseuses de la paix politiquement et financièrement dans des contextes où la participation est contestée ou politisée.

### **Résultats de la discussion sur l'engagement et l'innovation des jeunes**

- Les participants ont reconnu que l'engagement des jeunes est essentiel à la consolidation de la paix durable, en particulier par l'investissement précoce dans l'éducation civique, le développement du leadership et le soutien en santé mentale pour les jeunes femmes et les filles.
- La discussion a souligné que les jeunes femmes sont confrontées à des obstacles structurels et culturels à la participation, notamment des stéréotypes sexistes, une confiance limitée dans l'autopromotion, un manque de modèles et un accès insuffisant au mentorat et aux réseaux.
- Il a été noté que le renforcement des capacités des jeunes femmes doit aller au-delà des compétences techniques et inclure la communication, le leadership, la responsabilité communautaire et le dialogue intergénérationnel pour favoriser l'engagement à long terme.
- Les participants ont souligné l'importance de la mise en réseau et du mentorat pour créer des liens, de la solidarité et de la responsabilité collective entre les femmes, y compris les jeunes générations, afin de renforcer la consolidation de la paix au niveau communautaire.
- La discussion a identifié les outils numériques et les médias sociaux comme des espaces sous-utilisés pour faciliter la participation à la prise de décision, en particulier pour les jeunes femmes et les jeunes qui peuvent être exclus des processus formels.
- Les participants ont souligné que l'engagement des jeunes est plus efficace lorsqu'il est enraciné dans des contextes locaux, en travaillant par le biais d'organisations de base, de structures communautaires et de communautés de paix locales.
- Il a été reconnu que les jeunes femmes et les organisations dirigées par des jeunes se heurtent à des obstacles spécifiques en matière de financement et que les modèles traditionnels de financement et de participation ne tiennent souvent pas compte de leurs réalités et de leurs capacités.
- La discussion a mis en évidence la nécessité de renforcer la communication entre les femmes de base et les efforts de plaidoyer plus larges, car les jeunes femmes sont souvent déconnectées des programmes nationaux ou régionaux de paix et de WPS poursuivis en leur nom.

## Recommandations

- Investir dans des programmes de développement du leadership, de mentorat et de renforcement des capacités pour les jeunes femmes, y compris la formation à la communication, au leadership, à l'engagement civique et à la responsabilité communautaire.
- Intégrer l'éducation civique, le soutien à la santé mentale et les activités de cohésion sociale dans les initiatives de consolidation de la paix axées sur les jeunes, y compris les programmes qui favorisent le dialogue entre les jeunes, les familles et les communautés.
- Élargir les mécanismes participatifs d'octroi de subventions et de financement accessibles aux organisations dirigées par des jeunes et des jeunes femmes, en réduisant les obstacles administratifs et d'éligibilité qui limitent la participation des jeunes.
- Renforcer l'utilisation des outils numériques et des médias sociaux pour faciliter la participation inclusive et en ligne des jeunes femmes aux processus de consolidation de la paix et de prise de décision, en particulier lorsque l'accès physique est limité.
- Créer des espaces physiques et numériques sûrs pour la participation des jeunes femmes, leur permettant de s'exprimer librement, d'innover et de s'engager dans la consolidation de la paix sans crainte d'intimidation ou de réaction négative.
- Veiller à ce que les initiatives d'engagement des jeunes soient ancrées au niveau local et adaptées au contexte, en travaillant par l'intermédiaire d'organisations de base et de structures locales de femmes afin de renforcer la pertinence et l'appropriation.
- Améliorer la communication et les boucles de rétroaction entre les jeunes de la base et les efforts de plaidoyer nationaux ou régionaux, en veillant à ce que les jeunes femmes soient informées, représentées et capables d'influencer les programmes poursuivis en leur nom.
- Investir dans la consolidation de la paix dirigée par les jeunes pour lutter contre les problèmes sociaux croissants tels que l'abus de drogues et la violence sexiste au niveau communautaire.
- Inclure les voix des jeunes qui s'alignent sur la vision tournée vers l'avenir du programme WPS et élargir la constitution de coalitions.

## Résultats de la discussion sur l'amélioration des processus et la communication

- Les participants ont noté que la communication entre les institutions de l'UE, les États membres et la société civile reste fragmentée, avec des boucles de retour d'information insuffisantes sur la manière dont les contributions de la société civile sont utilisées dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.
- La discussion a souligné que les processus de consolidation de la paix et de WPS sont souvent perçus comme opaques, avec une transparence limitée en ce qui concerne les délais

de prise de décision, les priorités et les actions de suivi, ce qui réduit la confiance et l'engagement significatif.

- Il a été reconnu que les consultations sont souvent ponctuelles et limitées dans le temps, plutôt qu'enchaînées dans des processus soutenus et prévisibles qui permettent aux femmes bâtisseuses de la paix de planifier, de préparer et de s'engager stratégiquement.
- Les participants ont souligné que les informations ne sont pas toujours partagées de manière accessible ou opportune, y compris le manque de traduction, un langage trop technique et une diffusion limitée au-delà des réseaux établis, ce qui exclut les acteurs locaux et locaux.
- La discussion a mis en évidence un décalage entre les discussions politiques de haut niveau et les réalités locales, car les messages élaborés au niveau international ou régional ne sont pas systématiquement communiqués aux communautés ou validés par les acteurs de terrain.
- Il a été noté qu'une coordination insuffisante entre les donateurs et les acteurs chargés de la mise en œuvre entraînait des doubles emplois, une lassitude en matière de consultation et des inefficacités, en particulier pour les organisations de femmes sous-financées.
- Les participants ont souligné que les canaux de communication numériques sont de plus en plus essentiels à la coordination et au plaidoyer, mais que l'accès inégal, les risques numériques et l'absence de garanties limitent leur utilisation efficace et sûre.
- La discussion a reconnu que les mécanismes de suivi, d'apprentissage et de responsabilisation sont faibles, avec peu de rapports à la société civile sur les progrès, les défis et la correction des cours dans la mise en œuvre des WPS.
- Il a été reconnu que les organisations confessionnelles et de base ont besoin d'un soutien holistique, y compris des soins psychosociaux, pour soutenir efficacement les rôles de consolidation de la paix.

## **Recommandations**

- Établir des mécanismes de dialogue structurés et prévisibles entre les institutions de l'UE, les États membres et les femmes bâtisseuses de la paix, en garantissant un engagement régulier, un suivi et une clarté sur la manière dont les contributions influencent les décisions.
- Améliorer la transparence dans les processus de consolidation de la paix et de WPS, y compris une communication claire sur les priorités, les calendriers, les voies de prise de décision et les résultats des consultations.
- Renforcer les boucles de rétroaction à la société civile, en rendant systématiquement compte de la manière dont les recommandations et les preuves fournies par les femmes bâtisseuses de la paix sont mises en œuvre ou, lorsque cela n'est pas possible, en expliquant pourquoi.

- Veiller à ce que l'information soit accessible et inclusive, en traduisant les appels et les documents clés, en simplifiant la langue et en diffusant l'information au-delà des réseaux établis pour atteindre les acteurs locaux et locaux.
- Comblent le fossé entre la politique et la pratique en validant les stratégies de haut niveau avec les femmes bâtisseuses de paix locales et en communiquant les résultats aux communautés afin de renforcer l'appropriation et la responsabilité.
- Renforcer la coordination entre les donateurs et les acteurs de l'UE, en réduisant les doubles emplois et la fatigue des consultations, et en alignant les processus afin de réduire au minimum les charges administratives pesant sur les organisations de femmes.
- Investir dans des outils de communication numérique sûrs et inclusifs, y compris des garanties contre le harcèlement en ligne et un soutien à la participation sécurisée des femmes bâtisseuses de la paix dans les espaces numériques.
- Renforcer les cadres de suivi, d'apprentissage et de responsabilisation, en veillant à ce que la société civile soit informée des progrès, des défis et des enseignements tirés de la mise en œuvre des engagements des femmes, de la paix et de la sécurité.

## 2. Les organisations de défense des droits des femmes en tant que défenseurs des droits de l'homme

Les discussions sur les organisations de défense des droits des femmes en tant que défenseurs des droits de l'homme ont porté sur les points suivants (sous-thèmes):

- Mécanismes de soutien aux organisations de défense des droits des femmes
- Financement Accessibilité et charges administratives
- Engagement et inclusion dans la politique et la programmation de l'UE
- Soutien à la santé mentale et au bien-être

### **Mécanismes de soutien aux organisations de défense des droits des femmes: protection, bien-être et soutien global**

- Les participants ont souligné que les organisations de défense des droits des femmes et les défenseuses des droits de l'homme sont confrontées à des menaces physiques, numériques, juridiques et psychologiques croissantes, tandis que les mécanismes de soutien et de protection existants restent insuffisants et inégalement accessibles.
- La discussion a souligné que le bien-être, la santé mentale et le soutien psychosocial sont des besoins fondamentaux de protection, et non des compléments facultatifs, et devraient être systématiquement intégrés dans les cadres de financement et de soutien pour les ODR et les DRH.

- Les participants ont souligné la nécessité de mécanismes de protection sur mesure, y compris une assistance juridique, des évaluations des risques (savoir ce qui peut être publié ou non), une planification d'urgence et des garanties telles que l'absence de comarquage, en particulier dans des environnements politiquement sensibles ou hostiles.
- La discussion a identifié la violence numérique sexiste croissante, y compris la pêche à la traîne et la doxing, comme une menace majeure pour les défenseuses des droits humains, les mécanismes de protection actuels étant à la traîne par rapport à l'ampleur et à la gravité du problème.
- Les participants ont souligné que les mécanismes de soutien ne parviennent souvent pas à atteindre de manière adéquate les groupes les plus marginalisés, y compris les organisations LGBTI, les OSC non enregistrées et les organisations dans les régions sous-financées. Cela est dû au fait que les femmes et les WRO ne devraient pas être traitées comme un groupe homogène sans aborder l'intersectionnalité.

### **Modalités de financement, accessibilité et dialogue avec les acteurs locaux**

- Les participants ont souligné le rôle stratégique des fonds pour les femmes en tant qu'intermédiaires de confiance disposant de connaissances contextuelles, permettant un financement flexible, rapide et inclusif pour atteindre les acteurs de terrain et à haut risque que les mécanismes de l'UE ne peuvent souvent pas atteindre directement.
- Il a été reconnu que le financement à court terme fondé sur des projets compromet la durabilité, contribue à l'épuisement professionnel et à la rotation du personnel, et affaiblit le renforcement des mouvements à long terme et la résilience organisationnelle.
- Il a été particulièrement mentionné la question d'un soutien financier flexible et simplifié, co-conçu avec les acteurs locaux et axé sur les conflits et les contextes répressifs.
- La discussion a souligné que les exigences bureaucratiques en matière de financement, les procédures de diligence raisonnable et les obligations de déclaration excluent de manière disproportionnée les ODR locales et à haut risque, en particulier les organisations non enregistrées et celles opérant en dehors des capitales ou dans des contextes de conflit.
- Les participants ont convenu que le soutien devrait être compris de manière globale, comme un moyen de survie organisationnelle pour les OMR, et pas seulement comme une aide d'urgence, car les défis auxquels sont confrontés les militants sur le terrain dans des contextes de conflit ou de répression vont largement au-delà des questions financières.
- Le soutien à l'inclusion significative des femmes dans les espaces de prise de décision (MENA) a été considéré comme une étape cruciale dans laquelle l'UE pourrait jouer un rôle important.

- Les participants ont souligné l'importance du dialogue avec les acteurs sur le terrain, la nécessité d'accroître le niveau d'interaction entre les délégations de l'UE et les acteurs locaux et de créer des possibilités de formation dirigées localement pour le personnel de l'UE. Une enquête a révélé que la plupart des groupes de femmes d'Afrique du Nord et de l'Ouest n'ont eu aucun contact avec leurs délégations de l'UE.

## Recommandations

- L'UE doit mettre en place des mécanismes de soutien souples, inclusifs et fondés sur des bases locales qui accordent la priorité à une aide soutenue et inconditionnelle aux groupes de défense des droits des femmes dans les contextes de conflit et de répression. Ces mécanismes ne devraient pas seulement être financiers
- Intégrer le bien-être, la santé mentale et le soutien psychosocial en tant que composantes standard financées par les subventions de l'UE en faveur des ODR et des défenseuses des droits de l'homme, en les reconnaissant comme des mesures de protection essentielles.
- Augmenter le financement de base pluriannuel à long terme pour les WRO afin de soutenir la durabilité organisationnelle, la rétention du personnel et la construction de mouvements, en s'éloignant des modèles de financement à court terme et uniquement en cas de crise.
- Simplifier les exigences en matière de diligence raisonnable, d'application, de surveillance et de rapports pour les ORP opérant dans des contextes d'espace civique à haut risque ou en rétrécissement, en utilisant des approches contextuelles et proportionnées.
- canaliser un financement accru au moyen de fonds destinés aux femmes en tant que partenaires stratégiques, en reconnaissant leur capacité à fournir un soutien flexible, rapide et adapté au contexte, y compris aux organisations non enregistrées et à haut risque.
- Renforcer les mécanismes de protection des défenseuses des droits humains, y compris le soutien juridique, les évaluations des risques, la planification des mesures d'urgence et les options telles que l'absence de comarquage pour atténuer les risques liés à la visibilité.
- Investir dans la protection contre la violence numérique fondée sur le genre, y compris le soutien à la constitution de cas, la lutte contre la pêche à la traîne et la doxing, et la sauvegarde des espaces numériques utilisés par les défenseurs des droits de l'homme.
- Garantir un financement inclusif qui touche les plus marginalisés, y compris les organisations LGBTI, les OSC non enregistrées et les organisations dans les régions sous-financées, en appliquant des approches intersectionnelles dans les stratégies de financement
- Adopter des approches de co-création dans l'octroi de subventions, en impliquant les ODR dans la conception des appels à propositions, des indicateurs et des décisions d'allocation pour s'assurer que le financement répond aux besoins réels.

- Créer un processus structuré de dialogue entre les délégations de l'UE et les organisations locales de femmes sur le terrain, facilité par des fonds régionaux pour les femmes ainsi que par la formation du personnel des délégations de l'UE dirigée par le bureau local des droits de l'homme.
- Établir des cycles structurés de consultation et de rétroaction, y compris un engagement en face-à-face dans la mesure du possible, et faire systématiquement rapport aux ODR sur la façon dont leurs contributions influencent les politiques et les décisions de financement.
- Investir dans une cartographie détaillée des organisations de femmes en vue d'une mise en réseau stratégique aux niveaux régional et mondial afin d'amplifier l'impact collectif.
- Soutenir l'inclusion significative des organisations dirigées par des femmes de différentes régions du monde dans les espaces de prise de décision, y compris ceux de la région MENA.
- faire preuve d'un leadership politique fort et d'une cohérence des politiques, en veillant à l'alignement entre les instruments de l'UE (GAP, CLIP, PIP, plans d'action en matière de ressources humaines) et en publiant des orientations claires à l'intention des délégations de l'UE sur la consultation, le financement et la protection des ORP;

#### **Financement Accessibilité et charges administratives**

- Les participants ont constamment souligné que les mécanismes de financement de l'UE et des donateurs restaient largement inaccessibles aux organisations de femmes locales et locales, en particulier celles qui sont de petite taille, qui ne sont pas enregistrées ou qui opèrent dans des contextes de conflit et de rétrécissement de l'espace civique.
- La discussion a souligné que les exigences administratives, de conformité et de diligence raisonnable sont disproportionnellement lourdes, détournant des ressources humaines et financières limitées du travail de base de consolidation de la paix et de protection.
- Les participants ont noté que les cycles de financement à court terme basés sur des projets sapent la durabilité, contribuent à l'épuisement professionnel du personnel et affaiblissent la consolidation de la paix à long terme, la construction de mouvements et la résilience organisationnelle.
- Il a été reconnu que les pratiques de financement défavorables aux risques excluent les acteurs à haut risque, y compris les femmes défenseurs des droits humains et les organisations opérant dans des environnements politiquement sensibles, bien que ces acteurs soient au cœur de la consolidation de la paix et de la mise en œuvre de la WPS.
- La discussion a mis en évidence que les modèles de financement actuels privilégient les OING et les organisations bien établies, ce qui renforce les déséquilibres de pouvoir et limite le soutien direct aux organisations de femmes légitimes au niveau local.

- Les participants ont souligné que les fonds destinés aux femmes jouent un rôle d'intermédiaire essentiel, permettant un financement flexible, rapide et adapté au contexte, qui peut atteindre les acteurs exclus des canaux de financement standard de l'UE.
- Il a été mentionné qu'un financement opérationnel souple et à long terme assorti de procédures simplifiées était essentiel pour soutenir l'activisme en faveur des droits des femmes, en particulier dans les régions fragiles ou touchées par des conflits.
- Il a été noté que les exigences en matière d'établissement de rapports et de suivi étaient souvent trop rigides et trop extractives, avec une reconnaissance insuffisante des résultats qualitatifs, des travaux informels de consolidation de la paix et des réalités du fonctionnement dans les situations de crise et de conflit.
- La discussion a mis en évidence un décalage entre les échéanciers de financement et les réalités de la consolidation de la paix, où l'instauration de la confiance, la médiation, la protection et le changement des normes sociales nécessitent un engagement soutenu et adaptatif.
- La disponibilité des financements diminue également de manière significative, une baisse de 3 millions d'euros ayant été signalée dans les seuls Balkans occidentaux en raison de la réduction du budget d'appui par les États-Unis et les États membres de l'UE.
- Il a été souligné à quel point les subventions pluriannuelles sont importantes pour un impact et une flexibilité durables et que cela devrait se refléter dans les programmes de sous-subvention.
- Des observations ont été faites sur les exigences en matière de rapports sur l'impact. Ce qui est demandé aux petites organisations à la fois en termes de reporting mais aussi en termes d'impact (changement des normes sociales en 18 mois) est irréaliste.
- Il a également été mentionné que le processus de candidature complexe et hautement concurrentiel de l'UE limite l'accès et est particulièrement inadéquat dans des situations telles qu'à Gaza, où les acteurs locaux sont submergés par la quantité de défis auxquels ils sont déjà confrontés.

## Recommandations

- Simplifier l'application, le devoir de diligence et les exigences en matière de rapports pour les organisations de femmes, en appliquant des approches proportionnées et adaptées au contexte qui tiennent compte de la taille de l'organisation, de l'exposition aux risques et de l'environnement opérationnel.
- Élargir le financement de base pluriannuel à long terme pour les organisations de femmes engagées dans la consolidation de la paix et la mise en œuvre de la WPS, en s'éloignant des modèles de financement à court terme fondés sur des projets.

- Augmenter le financement direct des organisations de femmes locales et locales, en réduisant la dépendance excessive à l'égard des OING et en reconnaissant la légitimité locale, la confiance et l'expérience vécue comme une valeur ajoutée essentielle.
- Renforcer les partenariats avec les fonds pour les femmes en tant qu'intermédiaires stratégiques capables de fournir un financement flexible, rapide et inclusif aux acteurs à haut risque, non enregistrés et marginalisés.
- Adopter des approches de financement tolérantes aux risques et sensibles à la protection, y compris des options telles que des exigences de visibilité flexibles et l'absence de comarquage, afin de garantir que le financement parvienne aux défenseuses des droits humains dans des contextes sensibles.
- Aligner les échéanciers de financement sur les réalités de la consolidation de la paix, en permettant une programmation adaptative, une réaffectation flexible des ressources et des prolongations lorsque le renforcement de la confiance et la dynamique des conflits nécessitent un engagement soutenu.
- Réduire la charge de déclaration et diversifier les exigences en matière de données probantes, en reconnaissant les résultats qualitatifs, les rapports narratifs et les indicateurs spécifiques au contexte plutôt que des mesures rigides axées sur les résultats.
- Accroître la participation des organisations de femmes à la conception des instruments de financement, y compris les appels à propositions, les critères d'éligibilité et les cadres d'établissement de rapports, afin de garantir l'accessibilité et la pertinence.
- Publier des orientations claires à l'intention des délégations de l'UE et des partenaires chargés de la mise en œuvre sur la gestion proportionnée des risques, la flexibilité administrative et les normes d'accessibilité pour les femmes, la paix et la sécurité et le financement de la consolidation de la paix.
- Créer des programmes de financement plus petits pour permettre aux petites organisations de base et de jeunesse de demander un financement inférieur à 10 000 EUR.
- Étendre les consultations à un groupe plus large d'ORM, et pas seulement aux ORM qui ont un meilleur accès au financement et qui siègent dans les capitales. Veiller à ce que les groupes en dehors des capitales, issus de communautés marginalisées et disposant de structures plus informelles aient accès au financement de l'UE et au processus consultatif de l'UE. À cette fin, des fonds devraient également être alloués à la sensibilisation, à la mobilité, à l'accessibilité des espaces consultatifs (mobilité, pour les personnes handicapées, etc.).

### **Engagement et inclusion dans la politique et la programmation de l'UE**

- Les participants ont souligné que l'engagement des femmes bâtisseuses de la paix dans la politique et la programmation de l'UE reste incohérent et inégal, la participation dépendant

souvent de réseaux personnels ou de consultations ad hoc plutôt que d'une inclusion systématique.

- La discussion a souligné que les organisations de femmes locales et locales sont souvent exclues d'un engagement significatif, en particulier dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes de l'UE, bien qu'elles soient directement concernées par ceux-ci.
- Il a été noté que les consultations étaient souvent extractives et que les femmes bâtisseuses de la paix n'apportaient pas de commentaires clairs sur la manière dont leurs contributions éclairaient les décisions ou étaient prises en compte dans les choix finaux en matière de politiques et de programmes.
- Les participants ont souligné que la représentation n'est pas toujours inclusive, les groupes marginalisés, tels que les organisations LGBTI, les femmes rurales, les jeunes femmes et les organisations de régions sous-financées ou éloignées, étant moins susceptibles d'être invités ou de pouvoir s'engager.
- La discussion a mis en évidence une déconnexion entre les cadres d'action au niveau de l'UE (par exemple, le GAP III, les engagements en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité) et la mise en œuvre au niveau national, où les organisations de femmes ne sont pas suffisamment associées à la traduction des engagements en actions locales.
- Les participants ont noté que les calendriers et les formats de programmation de l'UE limitent souvent la participation significative, car le court préavis, le langage technique et les processus inflexibles limitent la capacité des acteurs de terrain à s'engager de manière substantielle.
- L'expérience du Kosovo a été mentionnée comme une bonne pratique particulière dans le cadre de laquelle le plan d'action national en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes (CLIP) a été élaboré conjointement avec des groupes locaux de femmes. Il a toutefois été noté que le suivi et l'adaptation aux changements politiques demeuraient faibles.
- Il a été reconnu que les connaissances locales et l'expérience vécue sont sous-évaluées dans la politique et la programmation de l'UE, le recours continu à une expertise formelle et à des contributions écrites plutôt qu'à des données contextuelles et expérientielles.
- Il a été observé que plusieurs projets financés par les délégations de l'UE ne sont pas explicitement liés aux projets CLIP, ce qui peut suggérer un manque d'intégration stratégique.
- La discussion a mis en évidence des mécanismes de responsabilité limités pour veiller à ce que les engagements en matière d'inclusion soient respectés dans l'ensemble des

délégations et des instruments de l'UE, ce qui se traduit par des pratiques variables et des lacunes en matière de crédibilité.

- Les participants ont également remis en question les données collectées pour permettre à l'UE de rendre compte de la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays partenaires. Ils ont souligné l'importance que les lacunes dans les données soient reflétées et que ce qui est rapporté reflète la situation des femmes et en particulier des femmes handicapées sur le terrain.
- Au cours de la discussion, les conseils de réflexion des femmes ont été mentionnés comme un mécanisme de consultation structuré qui rassemble systématiquement les ODR et les DDH pour fournir un retour d'information et une analyse clés aux délégations de l'UE en ce qui concerne les CLIP, les indicateurs GAP, etc. Des discussions ont eu lieu pour que ce processus soit piloté par les DUE, mais elles ont peu de capacité à le faire bien qu'elles en aient la volonté. Il est important d'allouer des ressources aux délégations de l'UE pour qu'elles disposent d'un GFP autonome.

## Recommandations

- Institutionnaliser des mécanismes d'engagement systématiques et inclusifs pour les femmes bâtisseuses de la paix à toutes les étapes de la politique et de la programmation de l'UE, y compris la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation
- Assurer une représentation inclusive dans les consultations, avec une sensibilisation et des ressources ciblées pour permettre la participation des groupes marginalisés, y compris les organisations LGBTI, les jeunes femmes, les acteurs ruraux et les organisations dans les régions sous-financées
- Il serait nécessaire d'institutionnaliser un processus d'examen structuré régulier des plans d'action communs liés à des analyses des conflits tenant compte de la dimension de genre afin de garantir leur pertinence dans des contextes instables.
- Orientations claires de l'UE obligeant les délégations de l'UE à affecter explicitement des fonds aux programmes CLIP et Women Peace and Security (WPS) dans les nouveaux cadres financiers.
- Les consultations devraient également être des discussions ouvertes, les expériences vécues devraient être prises en compte. Les petites organisations peuvent ne pas avoir de contributions écrites, de rapports pour éclairer les politiques de l'UE par écrit, mais elles ont des réflexions, des expériences vécues qui devraient être prises au sérieux.
- Aligner les CLIP sur les engagements politiques de l'UE, en exigeant des délégations de l'UE qu'elles associent les femmes bâtisseuses de la paix à la traduction des cadres GAP III et WPS en programmation nationale et locale.

- Donner la priorité à l'inclusion directe des organisations de femmes locales et locales déjà engagées dans la consolidation de la paix et les droits des femmes, en reconnaissant leur légitimité, leurs connaissances contextuelles et leur rôle en tant que parties prenantes clés plutôt qu'en tant que consultantes facultatives.
- Améliorer l'accessibilité des processus d'engagement, y compris des avis adéquats, une langue simplifiée, la traduction et des formats flexibles qui permettent une participation significative des acteurs de terrain
- Tenir compte des graves contraintes opérationnelles dans les zones de conflit comme Gaza et adopter une coopération souple et fondée sur la confiance pour rendre les cadres d'action en faveur de l'égalité des sexes efficaces.
- Veiller à ce que le M&E ne soit pas basé uniquement sur des indicateurs, en particulier quantitatifs, mais conçu comme un M&E féministe;E enraciné dans des expériences vécues, des histoires humaines, etc.
- Ressourcer les délégations de l'UE pour institutionnaliser les conseils de réflexion des femmes en mettant en place des plateformes de consultation structurées avec les ODR et les DDH pour informer les CLIP, les indicateurs GAP et les priorités en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, et veiller à ce que les délégations de l'UE disposent des capacités nécessaires, y compris des GFP autonomes, pour coordonner efficacement ces mécanismes.
- Orientations claires de l'UE obligeant les délégations de l'UE à affecter explicitement des fonds aux programmes CLIP et Women Peace and Security (WPS) dans les nouveaux cadres financiers afin de répondre à la nécessité de co-créeer des CLIPS.
- Renforcer les mécanismes de rétroaction et de responsabilisation, en informant systématiquement les participants de la manière dont leurs contributions ont été utilisées et en expliquant les décisions lorsque les recommandations ne sont pas mises en œuvre

### **Soutien à la santé mentale et au bien-être**

- Il a été noté qu'il existe une vision romantique des militants et de leur résilience qui ne correspond pas à la réalité extrêmement complexe de leur travail, de leurs souffrances et de leurs sacrifices.
- La discussion a souligné que les femmes bâtisseuses de la paix sont confrontées à des risques de santé mentale aggravés en raison du harcèlement numérique, des menaces, de la doxing et des attaques publiques, avec un accès limité à un soutien psychosocial adéquat ou fondé sur les traumatismes.
- Les participants ont constamment souligné que la santé mentale, le bien-être psychosocial et l'épuisement professionnel sont des défis cruciaux pour les femmes bâtisseuses de la paix,

les organisations de défense des droits des femmes et les défenseuses des droits de l'homme, étant donné leur exposition durable aux conflits, à la violence, aux pressions politiques et à l'insécurité.

- La discussion a souligné que la santé mentale et le bien-être sont inséparables de la protection, car le stress psychologique, les traumatismes et l'épuisement affectent directement la sécurité, la prise de décision et la capacité des femmes à poursuivre leur travail.
- Les participants ont noté que le soutien au bien-être est souvent considéré comme facultatif ou secondaire, plutôt que comme une composante essentielle de la consolidation de la paix, de la protection et de la durabilité organisationnelle.
- Il a été reconnu que le financement à court terme basé sur des projets exacerbe l'épuisement professionnel, étant donné que les collectes de fonds constantes, les pressions en matière de signalement et la précarité de l'emploi nuisent au bien-être du personnel et à la résilience organisationnelle.
- Les participants ont souligné que les espaces sûrs de réflexion, de soutien par les pairs et de soins collectifs sont rares et manquent de ressources, bien qu'ils soient essentiels à la résilience, à l'apprentissage et à la durabilité des mouvements.
- Il a été noté que les besoins en matière de bien-être sont très spécifiques au contexte, mais que les mécanismes de soutien existants sont souvent rigides et non adaptés aux réalités locales, aux normes culturelles ou aux contraintes de sécurité.
- La discussion a mis en évidence que les besoins en santé mentale sont particulièrement aigus pour les militants opérant dans un espace civique rétréci et des environnements à haut risque, où la peur, l'isolement et la pression politique persistent.
- Une initiative a été présentée sous le nom de séminaire «Elevate Men». Il s'agit d'une initiative de santé mentale engageant les hommes à comprendre l'égalité des sexes comme un avantage partagé, réduisant les réactions négatives et la violence à l'égard des femmes. Il comprend la pleine conscience, la gestion de la colère et la sensibilisation à la santé mentale pour favoriser la coexistence pacifique. Les espaces de santé mentale pour les femmes et les hommes sont cruciaux, car les traumatismes et les abus parmi les défenseurs nuisent à leur efficacité. Cela est directement lié au besoin plus large de soutien psychosocial intégré dans la consolidation de la paix féministe.

## **Recommandations**

- Reconnaître que la santé mentale et le bien-être psychosocial sont des composantes essentielles de la protection et de la consolidation de la paix, en les intégrant

systématiquement dans les politiques de l'UE en matière de santé mentale, de droits de l'homme et de consolidation de la paix.

- Fournir un financement prévisible à long terme qui réduit l'épuisement professionnel lié aux contrats à court terme, à l'insécurité financière et aux cycles de déclaration constants.
- Soutenir des approches de bien-être tenant compte des traumatismes et du contexte, permettant aux organisations de définir les types de soutien psychosocial et de santé mentale culturellement appropriés et adaptés aux réalités locales
- Rendre le bien-être et le soutien psychosocial éligibles et les lignes budgétaires standard dans le financement de l'UE et des donateurs pour les femmes bâtisseuses de la paix, les OMR et les défenseuses des droits humains, plutôt que des compléments facultatifs ou ad hoc.
- Investir dans un soutien psychosocial lié à la protection, en particulier pour les femmes bâtisseuses de la paix confrontées à la violence numérique, aux menaces et à l'intimidation, y compris des services confidentiels et à accès rapide.
- Des espaces sûrs pour le soutien par les pairs, la réflexion et les soins collectifs, y compris des espaces transfrontaliers et à l'échelle du mouvement qui donnent la priorité au bien-être plutôt qu'aux produits livrables et à la concurrence.
- Réduire les pressions administratives et d'information qui contribuent au stress et à l'épuisement professionnel, en particulier pour les petites organisations et les organisations à haut risque, grâce à des exigences de financement proportionnées et flexibles.
- Encourager les délégations de l'UE et les partenaires chargés de la mise en œuvre à adopter des pratiques sensibles au bien-être, y compris des calendriers réalistes, un engagement respectueux et une sensibilisation aux incidences psychologiques de la participation et de la consultation.
- Intensifier les initiatives ciblant les hommes afin de les sensibiliser à la santé mentale et au bien-être et de réduire la violence à l'égard des femmes.

### Recommandations prioritaires transversales

Les recommandations suivantes ont été formulées de manière cohérente lors de multiples discussions thématiques et devraient être considérées comme des domaines prioritaires pour l'action de l'UE dans le cadre de la mise en œuvre du GAP III et de la préparation du GAP IV:

#### 1. Garantir une participation significative et sûre

Veiller à l'inclusion structurée des organisations de femmes de la société civile à toutes les étapes des processus de consolidation de la paix et des politiques, et créer des espaces

physiques et numériques sûrs pour la participation, exempts de harcèlement ou de représailles.

**2. Faciliter la mobilité et l'accès aux espaces décisionnels**

Établir des procédures claires et des points focaux au sein des délégations de l'UE afin de soutenir l'accès aux visas pour les femmes bâtisseuses de la paix, les défenseurs des droits de l'homme et les représentants des communautés.

**3. Fournir un financement à long terme, flexible et participatif**

Élargir le financement de base pluriannuel, l'octroi de subventions participatives et les mécanismes de financement simplifiés qui atteignent les organisations de base, les organisations dirigées par des jeunes et les organisations marginalisées.

**4. Faire progresser la localisation et l'inclusion intersectionnelle**

Veiller à ce que les initiatives en faveur des femmes, de la paix et de l'égalité entre les hommes et les femmes soient prises en charge au niveau local, accessibles dans les langues locales et inclusives pour les minorités, les personnes handicapées, les acteurs ruraux, les jeunes et les communautés LGBTI.

**5. Intégrer la protection et le bien-être dans tous les mécanismes de soutien**

Inclure la santé mentale, le soutien psychosocial et la protection numérique comme composantes standard du financement et de la programmation pour les femmes bâtisseuses de paix et les défenseurs des droits humains.